REPUBLIQUE FRANCAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LARDIER ET VALENCA

Département des HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 16 -2015

SEANCE du mardi 31 mars 2015

Nombre de Conseillers: 10

en exercice : 10 Présents : 8

L'an deux mille quinze et le 31 mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 23 mars 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

<u>Présents:</u> Mme Noëlle STEFANI, Mme Danielle BLANC, M. COSTORIER Rémi, M. NOMIUS Jean-Pierre M. FAURE Jean-Claude, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël

Absents excusés: Céline TRUCH, Roger MARTIN

Secrétaire de séance : Jean-Pierre NOMIUS

Objet : Transfert de bail

Le Maire indique avoir reçu un courrier de Monsieur ALBERTI Bernard, sollicitant le transfert de bail des parcelles C 486, C 485, D 770 et D 769 sur les parcelles C 490 et C 489, pour une superficie strictement égale, soit 2 Ha 17 a 62 ca, ceci en vue de couper de vieux vergers et de renouveler une plantation sur les parcelles C 490 et C 489 à l'automne.

De ce fait, la commune demande aux Ballastières de Vitrolles d'extraire les matériaux conformément aux autorisations en vigueur sur l'année 2016-2017.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Décide** de transférer le bail des parcelles C 486, C 485, D 770 et D 769 vers les parcelles C 490 et C 489;
- Décide l'extraction des matériaux conformément aux autorisations.

Le Maire

Rémi COS

Fait et délibéré à Lardier et Valença le mardi 31 mars 2015

PROFESTURE DES HAUTES ALPES ARRIVES 1 5 AVR. 2015